

MAIRIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

● **DE FIXER les tarifs municipaux pour 2018 sans augmentation par rapport à 2017**, excepté pour les barnums ainsi que les concessions cimetières à St Aignan qu'il y a lieu d'augmenter progressivement pour harmoniser avec Bray

● **D'OCTROYER une subvention** de 21 000 € à l'Association de la Maison de Santé de Bray pour aider au fonctionnement de l'établissement.

● **D'AUTORISER** le règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2018

● **D'APPROUVER** le Rapport annuel 2016 sur le Prix de la Qualité du Service d'assainissement collectif

● **DE CRÉER** 4 emplois d'agents recenseurs en fixant leur rémunération

● **D'EMETTRE un avis FAVORABLE** au projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) des Vals de Sully, Ouzouer sur Loire et Dampierre en Burlu

● **DE RETENIR le projet d'actualisation du zonage d'assainissement**, nécessaire pour la révision du PLU, établi par le bureau d'études Utilities Performance et CHARGE le maire d'engager la procédure d'enquête publique

● **D'APPROUVER** l'opération de la fin des travaux d'enfouissement des réseaux publics dans la rue des Jardins du Coulouis et **ACCEPTE** d'inscrire au budget les dépenses estimées à 52 500 € HT.

AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation du projet, notamment la

convention de coordination technique et financière avec le Département du Loiret.

● **D'APPROUVER** la création d'une voie de desserte, dans la continuité de la rue des Genêts, pour permettre l'accès aux futures habitations du projet d'aménagement privé des Grandes Vallées, validé lors de la séance du 14 septembre.

D'APPROUVER la proposition du bureau d'études GS CONSEILS de DARVOY (45150), pour l'assistance à maître d'ouvrage, pour un coût de 4 200 € HT.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe que :

- le planning des travaux de sécurisation à l'école de St Aignan est toujours assez bien respecté.

- la commission scolaire travaille sur le possible retour de « la semaine à 4 jours », une consultation sera lancée entre le 8 et le 12 janvier 2018 auprès de toutes les personnes concernées. Un conseil d'école extraordinaire est fixé le 18 janvier 2018 et la décision sera entérinée dans la foulée lors de la réunion de conseil municipal fixée le même jour à 20 h 00.

La séance se termine en rappelant les 2 prochaines dates à retenir :

la réunion de Conseil le **jeudi 18 janvier**, à 20 h 00

et la cérémonie des **vœux** qui se déroulera le **jeudi 25 janvier** 2018 à 19 h 00.